

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous une réponse à votre courrier adressé aux candidats aux élections législatives.

Bien cordialement,

Carine GOUPIL

candidate du Front de gauche, 1ère circ. de Seine-Mme

A l'attention de la FSU de Seine-Maritime

Messieurs,

J'ai bien reçu votre interpellation et vos propositions relatives au devenir du système éducatif et plus largement des services publics. Candidate du Front de Gauche, c'est avec la volonté de donner une véritable force au changement annoncé par le Président de la République récemment élu que j'y répons.

Comme vous, le Front de Gauche partage le constat de l'affaiblissement des services publics et de la fonction publique par la mise en œuvre, au cours de ces dernières années, de politiques incompatibles avec leur développement qui doit être au service des valeurs républicaines, dont l'égalité entre les citoyens et les territoires.

Pour ce qui est de la fonction publique, sa restauration passe donc concrètement à la fois par l'abrogation de lois, décrets et circulaires qui ont conduit à son affaiblissement et par la proposition de textes alternatifs. Elue c'est le combat que je mènerai, en particulier :

- Je défendrai l'abrogation de la loi du 3 août 2009 relative à la mobilité et au parcours professionnels dans la fonction publique ainsi que celle du 5 juillet 2010 relative à la modernisation du dialogue social dont l'intention n'est autre que de mettre en œuvre :
 - la RGPP dont l'emblématique objectif est de ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux. Elle devra être abandonnée.
 - un nouveau management, dont la PFR en est un exemple, favorisant davantage la concurrence que la coopération entre les agents
- Je défendrai l'abrogation de l'ensemble des décrets organisateurs de nouvelles gouvernances dont en premier lieu ceux relatifs à la RéATE inscrits dans le cadre de la RGPP et fondateurs de l'architecture générale d'une fonction publique caporalisée.
- Je porterai,
 - dans l'urgence de la situation, l'inscription dans la loi de finance rectificative pour 2012, qui sera votée cet été, l'attribution des moyens qui depuis cinq ans ont été retirés à la fonction publique,
 - le vote de nouvelles lois permettant d'organiser la fonction publique en ayant en leur cœur le principe d'égalité et celui, véritable, de subsidiarité coopérative.

« L'humain d'abord » que porte ma candidature et dont une fonction publique et des services publics forts sont la condition, m'engage à mettre également au cœur de mes propositions : les solidarités, la santé et l'éducation.

Pour ce qui est des solidarités et de la santé, je défendrai la restauration, par la loi, d'anciens droits (Retraite à 60 ans), et porterai de nouveaux (Autonomie à tous les âges).

Pour ce qui est de l'éducation,

- je défendrai le service public de l'Education Nationale en particulier par :
 - l'abrogation de la « Loi Carle », votée en septembre 2009, imposant aux collectivités de financer la scolarité des élèves de leur commune scolarisés dans une école privée hors commune.
 - Le vote dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2012 de réattributions des moyens privilégiant depuis 5 ans l'enseignement privé au détriment de l'Ecole Publique.
- Je porterai une ambition nouvelle pour l'école dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation annoncée par le gouvernement. Cette ambition s'appuiera sur les 12 propositions avancées par le Front de Gauche pour une Ecole de l'égalité.
 - La capacité de tous les élèves à entre dans les apprentissages scolaires
 - L'urgence d'un plan de lutte contre les inégalités
 - Le développement d'un service public de l'éducation sur l'ensemble du territoire
 - L'intangibilité du cadre national des diplômes
 - La transmission d'une culture commune ambitieuse jusque 18 ans, corps commun de connaissances et de compétences partagés par tous
 - L'accès à l'école maternelle dès 2 ans rendue obligatoire à partir de 3 ans
 - La refondation de l'Ecole en référence à l'élève n'ayant que l'école pour apprendre les savoirs scolaires
 - La nécessité de redonner sens et revaloriser le métier d'enseignant
 - La définition d'un statut de « parents-délégués »
 - La promotion de la recherche en éducation et la promotion des actions des associations éducatives et pédagogiques
 - Le choix de l'éducation et non, pour les jeunes, celui de la répression
 - Le passage du budget de l'État consacré à l'éducation de 5,6% à 7% du PIB.

Candidate du Front de gauche, l'ensemble de ces propositions que je porterai afin de répondre à « l'Humain d'abord » s'appuieront bien sûr sur le message syndical que vous portez. Je ne manquerai pas de vous y associer.

Carine Goupil